

Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

Saint-Sulpice et Montréal

Olivier Maurault, p.s.s., P.A.

Volume 35, numéro 1, 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/300391ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/300391ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (imprimé)

1712-9095 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maurault, O. (1956). Saint-Sulpice et Montréal. *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada*, 35(1), 55–62. <https://doi.org/10.7202/300391ar>

SAINT-SULPICE ET MONTRÉAL

Monseigneur OLIVIER MAURALT, p.s.s., P.A.

Il faut, quand on entreprend de raconter les origines de Montréal, se reporter à la carrière de deux hommes qui, restés en France, eurent l'idée de cette fondation et la rendirent possible. Ces hommes furent Jérôme Le Royer de la Dauversière et Jean-Jacques Olier. Il faut aussi prendre son parti de l'atmosphère surnaturelle qui entoure cette fondation. Rien ne s'y passe qui soit à proprement parler miraculeux, mais tout se fait dans des vues de foi et pour des motifs spirituels.

Dès 1631, Le Royer de la Dauversière, receveur des tailles à La Flèche et père de famille, avait reçu dans ses prières, l'inspiration de fonder une communauté d'hospitalières au Canada. Au cours des années, cette inspiration se précisa; en 1636, il s'agissait plus exactement d'établir cette communauté dans l'île de Montréal; on y joindrait une autre communauté vouée à l'enseignement, et des prêtres pour vaquer au ministère parmi les Français et parmi les Indiens. Rebuté une première fois par son directeur de conscience, Le Royer de la Dauversière obtint enfin, en 1640, la permission d'aller exposer ses projets à des personnes influentes de Paris. C'est alors qu'il rencontra Jean-Jacques Olier.

M. Olier, prêtre depuis 1632, disciple du cardinal de Bérulle et de M. de Condren, son successeur, cherchait encore sa voie. Mais on sait que ce dernier l'avait destiné à établir en France des séminaires pour la formation du clergé. Des tentatives avaient été faites mais n'avaient pas donné satisfaction. D'autre part, un jour qu'il priait à St-Germain-des-Prés, M. Olier avait entendu l'appel des missions, et pour un Français de ce temps, le Canada était une de celles dont on parlait le plus. Le P. de Condren le dissuada de partir pour les missions, aussi bien que d'accepter un évêché qu'on lui offrait. Cela se passait en 1636. Au début de 1641, le P. de Condren mourait laissant à ses disciples la consigne que l'on sait. Dès 1640, M. Olier, sous la direction de M. Jean de Ferrier, fit un premier essai de séminaire à Chartres; cet essai échoua. A la fin de 1641, M. Olier, cette fois au premier rang, fonda un nouveau séminaire à Vaugirard, près Paris. Celui-là dura, et transporté à Paris, en 1642, dure encore, sous le nom de Séminaire de St-Sulpice.

Mais M. Olier n'avait pas perdu pour autant le goût et le souci des missions lointaines. On le vit bien lorsqu'il rencontra M. de la Dauversière, à Meudon, en 1640. Comment les deux hommes se reconnurent-ils ? Le fait est qu'ils se mirent tout de suite à parler de Montréal, que M. Olier fit sur-le-champ une aumône pour l'entreprise et célébra la messe pour son succès. A partir de ce moment M. Olier et sa communauté du Séminaire seront indissolublement liés à l'œuvre de Montréal. Si l'on

compare les dates, on voit que le Séminaire de St-Sulpice et Montréal furent fondés en même temps.

En tout cas M. de la Dauversière et Olier firent, dès 1640, passer des vivres à Québec en prévision de la fondation de Ville-Marie. M. Olier organisa sans tarder la Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal, où il fit entrer quantité de personnages puissants, dont plusieurs déjà membres de la célèbre Société du Saint-Sacrement. Et c'est au nom de la Société de Notre-Dame, que Paul Chomedey de Maisonneuve alla fonder effectivement *Ville-Marie*, le 17 mai 1642.

De concert avec MM. de la Dauversière et Fancamp, M. Olier avait obtenu de M. de Lauzun et de la Compagnie des Cent Associés, la Seigneurie de l'Île de Montréal pour la Société de Notre-Dame. Quand cette Société fut sur le point de se dissoudre en 1648, c'est M. Olier qui la releva et en devint le directeur légal. Il s'occupa dès lors d'organiser solidement la vie religieuse de la nouvelle colonie. Il alla même jusqu'à proposer la création d'un évêché à Montréal — avant Québec ! Mais le projet n'eut pas de suite. M. Olier se souvint toujours qu'il avait promis d'envoyer des prêtres de sa communauté. A défaut d'évêque, il envoya quatre de ses confrères, l'année même de sa mort. Ces Messieurs, arrivèrent à Ville-Marie, le 29 juillet 1657 : c'étaient MM. De Queylus, Souart, Gallinier et d'Allet.

Disons tout de suite que M. de Bretonvilliers, successeur de M. Olier, tint à honneur de continuer l'œuvre du fondateur. En 1663 (?) il paya les dettes de la Société Notre-Dame de Montréal et assumait les charges de la Seigneurie. Un siècle plus tard, lors de la cession du pays à l'Angleterre, St-Sulpice de Paris remit la Seigneurie en pleine propriété à St-Sulpice de Montréal, pour lors naturalisé. Après une interruption d'une trentaine d'années le recrutement français de la Compagnie de St-Sulpice de Montréal reprit, et se perpétua jusqu'à la première guerre mondiale de 1914. Et c'est ainsi que Ville-Marie (Montréal) a reçu de France, au cours des trois siècles qui s'achèvent, 270 prêtres de St-Sulpice; ils lui ont apporté leur culture, leurs traditions, leur spiritualité, leur dévouement; un trésor inestimable dont elle profite encore.

M. de Queylus, débarquant à Montréal à l'été 1657, n'était pas un simple missionnaire; il portait avec lui les lettres de Grand Vicaire de l'archevêque de Rouen, sous la juridiction de qui tombaient alors les colonies d'Amérique. Il dut très tôt se rendre à Québec pour s'occuper des affaires spirituelles du pays; ce qu'il continua de faire jusqu'à l'arrivée de Mgr de Laval, en 1659; son compagnon, M. Gabriel Souart succédait pendant ce temps au Père Jésuite qui faisait office de curé. Il faut savoir que depuis 1642, Ville-Marie était desservie par la Compagnie de Jésus, qui y maintenait une résidence. St-Isaac Jogues y exerça le ministère.

En attendant de construire une maison, les Sulpiciens étaient les hôtes de Mlle Mance dans son pauvre hôpital; la chapelle de la maison servait d'église paroissiale. Mais bientôt de nouvelles recrues arrivèrent et l'on se mit à ériger le premier séminaire, à quelques pas de l'hôpital. Les deux économes qui dirigèrent les travaux, MM. Le Maître et Vignal, payèrent tous deux de leur vie cette nécessaire entreprise; ils furent massacrés par les Iroquois. Il fallut ensuite songer à l'église paroissiale. On en jeta les fondements en 1672, derrière le Séminaire, au sommet du coteau où court maintenant la rue Notre-Dame; elle ne fut terminée qu'en 1683. Entre-temps on avait dû construire un second séminaire, tout à côté; c'est celui qui existe encore tout entier, sauf une aile, démolie vers 1854. De là les Sulpiciens exercèrent seuls le ministère sacerdotal, dans la petite ville, jusqu'en 1692, date à laquelle les Récollets et les Jésuites furent invités à venir les aider. Dans cette maison vivaient le supérieur, le curé et les vicaires chargés de la paroisse Notre-Dame et des succursales; on dut, en effet, en établir, à St-Joseph, à St-Henri, à Notre-Dame-de-Grâce, à la Côte-des-Neiges, au *Mile End* et dans le faubourg de Québec. Les Sulpiciens missionnaires séjournaient avec leurs confrères du séminaire lors de leur passage à Montréal.

D'où venaient-ils ? De 1666 à 1680, ils venaient de la péninsule de Kenté, à l'entrée du lac Ontario, où ils avaient établi une mission d'où ils rayonnaient jusqu'aux environs de Hamilton; ils venaient de la lointaine Acadie, et même de Terre-Neuve, où ils s'occupèrent des colons à la fin du XVII^e siècle, et dans le second quart du XVIII^e, jusqu'au *Grand Dérangement*; ils venaient de la rivière St-Maurice ou de la rive sud du St-Laurent, où ils étaient curés missionnaires dans les gros villages; ils venaient des *Pays d'En Haut*, comme M. Dollier de Casson qui, étant parti pour évangéliser les Indiens du lac Michigan, perdit tous ses effets au lac Erié, et dut revenir après avoir exploré la région du lac Huron et de la baie Georgienne; ils venaient des îles de Courcelles, au lac St-Louis, et de l'île aux Tourtes, au lac des Deux-Montagnes, où ils avaient des écoles et des églises. Mais bientôt, et cela dès 1676, les Sulpiciens avaient décidé de fonder une mission sédentaire à Montréal même, au flanc du Mont-Royal; ce fut l'origine du Fort de la Montagne, dont les deux tours de pierre de la rue Sherbrooke, en face du Grand Séminaire, sont les seuls vestiges. Cette mission se transporta, à la fin du XVII^e siècle, au Sault-au-Récollet, puis en 1719, à Oka, où elle existe encore. Notons en passant que ces missionnaires servaient au besoin d'aumôniers militaires aux troupes indiennes, jusqu'à la fin du Régime français; le plus célèbre d'entre eux fut M. François Picquet, le « Patriarche des Cinq Nations », qui fonda la ville d'Ogdensburg.

A Montréal même, les curés créaient des écoles pour les garçons et même, avant 1700, un commencement de collège classique; ils servaient de supérieurs et de chapelains aux communautés de l'Hôtel-Dieu, de la Congrégation Notre-Dame, et après 1737, de l'Hôpital Général de la Véné-

rable Mère d'Youville; ils ouvraient aussi de nouvelles paroisses sur le pourtour de l'île.

On se rappelle que M. de Bretonvilliers, second supérieur de St-Sulpice de Paris, avait assumé les charges de la Compagnie de Notre-Dame de Montréal: lui-même et St-Sulpice étaient devenus du coup *Seigneurs de Montréal*. Ce n'était pas une sinécure. Ce titre obligeait St-Sulpice à veiller aux intérêts matériels de la colonie. Chomedey de Maisonneuve avait concédé des terrains aux colons, jusqu'à sa retraite en 1665. Les Sulpiciens continuèrent dans la suite à concéder *fiefs* et *arrière-fiefs*, jusqu'en 1854 lorsque le régime seigneurial fut aboli. Ils ne se défirent que tout récemment d'une partie de leur domaine d'Oka, et du domaine dit de St-Sulpice, au nord-est de la ville, pour des fins de lotissement.

Au début, les *rentes* seigneuriales et les *lots et ventes* suffisaient si peu à faire subsister les Messieurs du Séminaire que le roi de France devait leur verser une gratification annuelle et que le supérieur de Paris n'envoyait au Canada, la plupart du temps, que des confrères assez fortunés pour y payer une pension. La propriété, on le comprend, ne prit que peu à peu la valeur qu'elle a aujourd'hui. Les largesses de St-Sulpice suivirent naturellement la même courbe. Très tôt, cependant, grâce aux confrères pourvus personnellement de grands biens, les Seigneurs entreprirent des travaux fort coûteux.

En même temps qu'il commençait la construction de l'église de la rue Notre-Dame, M. Dollier de Casson en 1672 traçait et nommait les rues du vieux Montréal, du fleuve à la rue Craig, et de la rue Berri à la rue McGill. La plupart des noms qu'on y trouve datent de cette époque. Avant la fin du XVII^e siècle, le même M. de Casson entreprenait le creusement du premier canal de Lachine. Il construisait des moulins — moulins à vent et moulins à eau — pour les besoins des censitaires. (Les Seigneurs en ont construit trente-six). Et il aidait l'Hôtel-Dieu et la Congrégation Notre-Dame à agrandir leurs bâtiments.

De son côté, M. Vachon de Belmont, chargé de la mission indienne de la Montagne, y élevait un premier pavillon entouré de palissades et quand le tout fut incendié, en 1694, il rebâtit l'établissement, cette fois en pierre, avec quatre tours aux encoignures et chapelle.

Quand la ville en 1717 décida de refaire ses fortifications, (murs de 17 pieds de hauteur, treize bastions et cinq portes), St-Sulpice fut appelé à en payer sa quote-part, le tiers, ce qui était manifestement exagéré. Le Séminaire paya. Depuis 1820, il n'en reste plus rien que le nom d'une ruelle.

Vint la capitulation de Montréal en 1760 et la cession du pays à l'Angleterre par le traité de Paris en 1763. Sous peine de confiscation de leurs biens, tous les Français du Canada devaient se faire naturaliser sujets britanniques. Des quarante Sulpiciens du Canada, vingt-huit pri-

rent ce parti, le reste retourna en France. Et M. Etienne Mongolfier, le supérieur de Montréal, s'étant rendu à Paris, obtint du Séminaire St-Sulpice, et devant notaire, cession de ses biens en faveur du Séminaire de Montréal. La pièce, enregistrée à Québec en 1765, empêcha toutes les spoliations qu'on pouvait craindre, et après de longues et acrimonieuses contestations, servait de base au Bill de 1841, qui confirma St-Sulpice dans ses droits.

Les Seigneurs continuèrent leurs largesses. En voici une courte liste assez pittoresque: 1842, aumône aux incendiés de Québec; 1846, aide aux Jésuites qui construisent le Collège Ste-Marie; 1849, cadeau à l'évêque de Montréal qui érige son palais épiscopal; 1851, secours à l'évêque de Chicago; 1853, aide aux Oblats pour les voyages de leurs missionnaires; 1859, prêt de \$100,000 à la ville de Montréal, sur le bord de la faillite; 1860, construction du Cabinet de Lecture paroissial, rue Notre-Dame, l'ancêtre de la Bibliothèque St-Sulpice, et souscription pour la visite du Prince de Galles; 1862, souscription pour le monument de la Reine Victoria et prêt de \$25,000 au Grand Tronc pour sa ligne Montréal-Portland; 1864, autres prêts à la compagnie de bateau qui dessert Oka et à la compagnie de chemin de fer de la ville de l'Industrie (Joliette); 1867, cadeau au St-Patrick's Hall, à l'Institut canadien-français et aux Sœurs de la Providence; 1868, don au Pape et aide à l'Hôpital anglais; 1870, renflouement d'une communauté dans l'embaras; 1871, \$500 à Mgr Taché pour la colonisation de la Rivière Rouge; 1874, souscription pour l'école des Beaux-Arts de l'abbé Chabert; 1875, aide à la bibliothèque catholique de l'Hôpital anglais (Montreal General).

Ce mécénat de St-Sulpice se manifestera surtout par l'érection en 1888 du Collège Canadien à Rome, au service du clergé du Canada tout entier, et par ses libéralités, en argent et en terrains, à l'égard de l'Université Laval de Montréal, et plus tard de l'*Université de Montréal*.

Quittons maintenant les Seigneurs Sulpiciens pour revenir aux Sulpiciens curés et éducateurs du clergé — leur vocation principale.

Jusqu'en 1819, toute la région de Montréal était sous les soins des prêtres de St-Sulpice, sous la haute juridiction de l'évêque de Québec, dont le supérieur du Séminaire était le grand vicaire. A cette époque, Rome donnait deux auxiliaires à l'évêque de Québec, Mgr Provencher pour la Rivière Rouge (maintenant St-Boniface) et Mgr Lartigue un sulpicien, pour Montréal. Mais afin de ménager les susceptibilités du Cabinet de Londres, Montréal ne devenait pas pour autant un diocèse distinct et Mgr Lartigue n'était pas évêque de Montréal. Pareille subtilité devait entraîner bien des ennuis au Séminaire d'abord, à la population de la ville ensuite. Ce n'est qu'en 1836 que la situation fut enfin rectifiée.

Entre-temps, Mgr Lartigue s'était construit une cathédrale et un palais, angle des rues St-Denis et Ste-Catherine en 1825, et le Séminaire

avait remplacé la vieille église Notre-Dame par l'immense église actuelle, inaugurée en 1829. Les succursales, St-Joseph, St-Henri, Notre-Dame-de-Grâce, la Côte-des-Neiges, le Mile End, Ste-Brigide furent, elles aussi, pourvues d'églises, sans parler de St-Patrice, — aux frais du Séminaire.

Les besoins de l'enseignement s'étaient décuplés. Le Séminaire fit venir de France les Frères des Ecoles Chrétiennes, en 1837. Ceux-ci s'occupèrent de l'enseignement primaire des garçons. Quant à l'enseignement secondaire, le Séminaire y avait pourvu sous le Régime français, au presbytère même de Notre-Dame, et sous le Régime anglais, dès 1767, au Collège de Montréal, fondé à la Longue-Pointe, transporté au Château-Vaudreuil (place Jacques-Cartier) en 1773, établi enfin dans de vastes bâtiments, rue St-Paul ouest en 1811. L'enseignement féminin était toujours donné par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame et par des écoles laïques protégées par le Séminaire.

Nous avons mentionné, il y a un instant, la date de 1837. Inutile de dire que lors de cette époque troublée, le supérieur de St-Sulpice, M. Quiblier fit tous les efforts possibles pour maintenir la paix et pour réparer, après la Rébellion, les dégâts spirituels et matériels. Ses prédécesseurs avaient fait de même au moment de l'invasion du Canada par les Américains en 1775 et pendant la guerre de 1812. M. Lartigue avait alors servi comme aumônier militaire.

Pour compléter sa tâche d'enseignement et de culture intellectuelle, — à défaut de l'*Université du Collège Clarence* que le Cabinet de Londres ne lui avait pas permis de fonder, à la fin du XVIII^e siècle — le Séminaire établissait à Montréal l'œuvre des Bons-Livres, c'est-à-dire une bibliothèque publique. Cette œuvre, devenue le Cabinet de Lecture paroissial se logea bientôt, en 1859, dans un bel immeuble neuf, contenant outre les rayons de livres, une vaste salle de théâtre et de conférences. Le *Transportation Building* en occupe de nos jours l'emplacement; les livres et les manuscrits sont maintenant à la Bibliothèque St-Sulpice, rue St-Denis, ouverte en 1915.

Il y avait un enseignement qui souffrait encore, celui de la théologie pour les jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce. Malgré les désirs réitérés des supérieurs de St-Sulpice de Paris, il n'avait pas été possible de fonder un Grand Séminaire, ni en Acadie, ni en Nouvelle-France. Les aspirants à la prêtrise devaient se former comme régents, dans le collège, tout en enseignant la grammaire. En 1825, Mgr Lartigue avait groupé quelques jeunes gens dans son évêché et il leur faisait lui-même la classe. Son successeur, Mgr Bourget, sentit très vivement combien le système était précaire. Il demanda à St-Sulpice de fonder un Séminaire de Théologie. Ce fut fait en 1840. Le Collège de Montréal abandonna une de ses ailes aux séminaristes, et en 1854, ceux-ci allèrent occuper le sévère bâtiment de pierre, construit exprès pour eux, rue Sherbrooke, sur l'emplacement de l'ancien Fort de la Montagne. Vers 1905, St-Sulpice restaura

la chapelle et en fit un des plus parfaits monuments religieux — peut-être le plus parfait — de Montréal.

Le corps principal du Séminaire de Théologie est prolongé de nos jours par le Collège de Montréal. On se rappelle que le Collège avait été chez lui, rue St-Paul, à partir de 1811. Mais en 1861, lors de l'affaire du « Trent » des troupes étaient arrivées d'Angleterre, qu'il avait fallu loger quelque part. Le Collège se prêtant bien à une telle destination, les élèves quittèrent leur maison et allèrent demander l'hospitalité à leurs aînés du Grand Séminaire. Au cours des années, on allongea pour eux la maison.

St-Sulpice toujours préoccupé de la formation du clergé, voulut mettre à part les étudiants en philosophie et les loger dans une maison spéciale. Ils élevèrent, le Séminaire de Philosophie, sur le flanc du Mont-Royal, derrière le Grand Séminaire, dans un site d'où l'on découvre le fleuve, les rapides Lachine, et au loin les collines Montérégiennes. On ne peut rêver séjour plus propice aux études et à la paix de l'âme. Dans cette institution, pendant bien des années — comme du reste au Grand Séminaire, — sont venus des jeunes gens de toutes les parties de l'Amérique, désireux de s'initier à la discipline religieuse de St-Sulpice.

Les Sulpiciens ont poussé plus loin encore le souci du recrutement du clergé de Montréal. Ils ont fondé, en 1910, l'École Apostolique St-Jean, dans l'immeuble où se trouve maintenant le Quartier Général de l'armée, rue Atwater. Cette École a fait place, en 1927, au Collège André-Grasset, un externat classique qui, lui, s'est construit dans le nord-est de la ville, boulevard Crémazie. Tout récemment surgissait à Verdun, l'Externat Jean-Jacques Olier, poursuivant le même but et sous la direction également des Messieurs de St-Sulpice.

Et si le sujet de ce travail n'était pas *Saint-Sulpice et Montréal*, il faudrait ajouter que la Compagnie a fondé depuis vingt-cinq ans un Séminaire de Théologie à Fukuoka du Japon, et a pris la direction du séminaire de *Manizalès* en Colombie espagnole et de celui de *St-Boniface* au Manitoba.

Quant à son œuvre paroissiale, le moment est venu d'en exposer l'évolution. Au milieu du siècle dernier, la population catholique de Montréal n'était encore desservie, du point de vue spirituel, que par les prêtres de l'évêché, vivant à la cathédrale St-Jacques, par les Oblats récemment établis à Montréal, et par les prêtres de Notre-Dame et de ses succursales. La ville grandissait à vue d'œil et il était évident que, avant longtemps, il faudrait multiplier les paroisses. Mgr Bourget se chargea de l'opération dans les années 1860.

La transformation ne se fit pas sans peine car des questions légales et des difficultés pécuniaires entrèrent en jeu; mais bientôt l'ordre

régna. L'évêque de Montréal ayant transporté son siège à la Place Dominion après le grand incendie de la ville en 1852, les Sulpiciens acceptèrent de prendre soin de l'ancienne cathédrale et conservèrent la paroisse-mère de Notre-Dame avec l'administration de la chapelle de Lourdes, de la chapelle de Bonsecours et du cimetière métropolitain. C'est encore leur statut actuel.

Au cours de ce dernier siècle, quelques prêtres de St-Sulpice ont émergé et se sont fait connaître du public. L'un d'eux, M. Michel Faillon a écrit une *Histoire de la Colonie française au Canada* en trois volumes in quarto; un autre, M. Victor Rousselot a établi chez nous l'Oeuvre des Jeunes Aveugles; un troisième, M. Mercier a fondé une communauté religieuse, les Petites Filles de St-Joseph; un quatrième, M. Cuoq, missionnaire à Oka, a été un expert des langues indiennes et a croisé le fer avec Ernest Renan; d'autres, comme M. Blanchard ont été des champions de la bonne langue française, ou comme M. Savignac ont été des précurseurs des colonies de vacances pour les enfants; un dernier a été recteur de l'Université.

On dira peut-être qu'il y a loin de la situation prépondérante que les Sulpiciens occupaient au XVII^e, au XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle, au rôle plutôt modeste qu'ils tiennent, de nos jours. Cela est vrai. Cela était d'ailleurs inévitable. Mais ils sont restés, malgré mille vicissitudes, fidèles à eux-mêmes et à leur vocation. Et il semble que, à la veille du 300^e anniversaire de leur arrivée au pays, la Providence ait voulu reconnaître leurs mérites, en choisissant l'un des leurs pour en faire le premier cardinal de Montréal, S. Em. le Cardinal Paul Emile Léger.